

CLDR de Frameries

Réunion du 31 mars 2026

Annexes:

1. Liste de présence
2. Présentation utilisée en séance

1. Approbation du PV du 05 mars 2026

Le point est reporté à la séance du 16 avril 2026.

2. Priorisation des projets du PCDR – retour du collègue

La proposition de priorisation des projets du PCDR et leur organisation en lots a été présentée au Collège communal. Celui-ci a souligné l'excellent travail effectué par la CLDR et propose quelques modifications et remarques.

- **Mettre en place un plan d'action de retour de la nature en ville**

Il est proposé que la fiche soit déplacée en lot 1 afin de lutter contre les îlots de chaleur en ville, et qu'une fiche soit créée en lot 2 pour lutter contre le ruissellement.

- **Créer un espace citoyen à l'emplacement de l'ancien Foyer de Noirchain**

Il est proposé que la fiche soit déplacée en lot 1. Au vu des besoins, il s'agirait d'un petit espace qui pourrait prendre la forme d'une structure légère.

- **Création d'une maison de village à Sars-la-Bruyère**

Le Collège propose de supprimer cette fiche car la rénovation de l'école permettra d'accueillir les activités des associations.

Remarques de la CLDR :

- *Il est actuellement difficile de se projeter et d'être certain que l'école puisse répondre aux besoins exprimés. Il y a donc une réserve à supprimer la fiche et il est proposé de la laisser en lot 2, au cas où l'école ne suffit pas à répondre aux besoins associatifs.*
- *Le terme « Maison » est ici symbolique, l'espace peut se matérialiser de différentes formes, y compris en une salle d'école. Dès lors, la fiche pourrait être conservée.*
- ⇒ *Il est proposé d'organiser une visite du chantier de la nouvelle école afin de pouvoir se rendre compte des futures possibilités.*

- **Réhabilitation de l'ancien Centre culturel d'Eugies**

Il y a une volonté d'y accueillir le PNHP, mais les discussions sont en cours.

Remarque de la CLDR :

- *En attendant que le projet se réalise, il faut veiller à ce que le bâtiment soit chauffé pour éviter qu'il ne se détériore.*
- ⇒ *Le bâtiment est actuellement partiellement utilisé et doit être géré en bon père de famille.*

- **Restauration de la nature à Sars :**

Cette fiche est divisée en trois fiches distinctes.

- **Restauration du bocage à Sars**

Un projet est à l'étude pour la ZACC, celle-ci ne sera donc pas incluse dans le PCDR.

- **Restauration du ruisseau Planty**

Cette fiche intègre le lot 1.

- **Restauration du ruisseau Coury**

Cette fiche intègre le lot 1.

- **Aménagement du parvis l'église d'Eugies**

Les subsides PIMACI reçus par la commune et l'élargissement de leurs conditions d'utilisation, permettraient de contribuer à l'aménagement des alentours de l'église. Il est dès lors proposé de déplacer cette fiche en lot 2.

→ **La CLDR acte les modifications faites par le Collège communal en émettant une réserve quant à la suppression de la fiche-projet concernant la création maison de village de Sars-la-Bruyère.**

3. Présentation des projets en lot 3

- **Améliorer le rôle et le soutien de la maternité commerciale et développer un atelier rural**

Cette fiche se décline autour de deux axes, il est donc proposé de la scinder en deux fiches distinctes :

- L'une portant sur la création d'un atelier rural. Il s'agit d'un espace destiné à l'installation des entreprises en milieu rural et qui pourrait bénéficier de subsides. A ce jour, aucune décision n'a été prise sur la localisation, ni s'il s'agira d'une nouvelle construction ou d'une réaffectation d'un bâtiment existant. A noter que la zone de l'hypercentre de Frameries est exclue du PCDR et ne pourrait donc pas recevoir cet espace
- L'autre portant sur le rôle et le soutien de la maternité commerciale qui constituerait un projet immatériel. Il s'agit d'un projet action visant à améliorer l'existant et à renforcer les initiatives telles que l'Epicentre.

Questions/remarques de la CLDR :

- *Y a-t-il des critères concernant le type d'entreprises pouvant s'installer dans l'atelier rural ? Il s'agit souvent de PME de tout type de secteurs. Il n'y a pas de critères pour l'instant, mais ceux-ci pourraient être fixés par la commune.*
- *Quelle superficie est envisagée pour l'atelier rural ? Il n'y a pas encore de décision à ce propos.*

- *Quel type de bâtiment pourrait accueillir l'atelier rural ? Il n'y a pas de type de bâtiment défini, cela pourrait être une grange, un bâtiment industriel, etc.*

→ La CLDR acte la décision de diviser ce projet en deux fiches distinctes.

- **Développer la politique de logements**

Ici aussi, le projet pourrait être divisé en deux fiches distinctes :

- L'une concernant le développement de logements classiques : logement tremplin, intergénérationnel. Les subsides permettent généralement de construire deux logements.
- L'autre fiche concernerait un projet immatériel visant à développer les logements alternatifs (habitats légers, groupés, collocations, ...). Ceux-ci coûtent généralement moins chers. Le code du logement wallon ne reconnaît pas encore ces types de logements. Cependant, la Région travaille actuellement à faire évoluer celui-ci.

Question de la CLDR :

- *Y a-t-il une localisation prévue pour ces projets ? A ce jour, aucun lieu n'a été identifié.*

→ La CLDR acte la décision de diviser ce projet en deux fiches distinctes.

4. Présentation des projets immatériels

- **Soutenir les initiatives citoyennes durables**

Cette fiche peut inclure différentes actions : soutien aux démarches de sensibilisation à la consommation d'énergie, soutien à la mise en place de groupements d'achat de matériaux liés à la rénovation, organisation d'une journée « zéro énergie », etc.

- **Développer le potentiel touristique de la commune**

La fiche vise à :

- Centraliser l'accueil et la promotion touristique en créant ou en améliorant les points d'informations.
- Mettre en valeur le patrimoine, la nature et le folklore local via des parcours thématiques (par exemple, comme c'est le cas dans le Bois de Colfontaine).
- Soutenir les initiatives du Syndicat d'initiative, des comités citoyens et des projets coopératifs autour du tourisme.
- Travailler avec les structures existantes comme le centre culturel ou Sparkoh! pour promouvoir leurs activités en lien avec le citoyen.
- Renforcer les liens avec le PNPH. *La CLDR insiste sur l'importance de celui-ci.*

- **Dynamiser et perpétuer le folklore et la culture**

Cette fiche peut prendre la forme de plusieurs actions visant à soutenir et faciliter les dynamiques citoyennes en matière de préservation et maintien du folklore, de la culture et de l'histoire locale. Cela peut aussi se traduire par une aide à la communication, la mise en place d'actions intergénérationnelles afin de conserver la mémoire, l'initiation de démarches participatives, etc.

- **Soutenir et favoriser les commerces et producteurs locaux et les circuits courts**

Cette fiche concerne deux aspects : le volet commercial et la production alimentaire.

Elle peut se traduire par plusieurs formes, le soutien administratif, financier ou communicationnel, la mise en place d'événements, l'entretien d'un réseau d'acteurs locaux, la valorisation de la production locale dans les cantines collectives (écoles, maisons de repos, ...), etc.

Des initiatives existent déjà et il est important d'en prendre connaissance afin de les soutenir. La fiche-projet vise également à combler le vide laissé par le Farmery Store et au développement du maraîchage et de la filière bio dans la commune.

- **Restaurer l'identité framerisoise**

Il s'agit de la pierre angulaire qui fait échos à de nombreuses fiches du PCDR.

La fiche vise à initier une dynamique participative pour répondre à la question : « c'est quoi être framerisois ? ». Elle vise à soutenir les initiatives citoyennes et l'accueil des nouveaux habitants pour renforcer leurs liens avec la commune.

Remarques/questions de la CLDR :

- *La CLDR insiste sur l'importance de cette fiche qui doit être un fil rouge à la base de toutes les autres. Il s'agit d'un projet à long terme, et il est important de l'aborder le plus rapidement possible. **Il est donc nécessaire de l'activer au plus vite et de la remonter en lot 0 ou 1.***
- *A-t-on déjà fait un inventaire de l'existant et une liste des personnes pouvant y contribuer ? L'inventaire pourrait donc être la première étape. Il faut recenser, mettre en valeur et centraliser les informations, témoignages, etc. sur un support. Celui-ci doit être choisi en fonction du public que l'on souhaite atteindre (réseaux sociaux, podcasts, etc.). Il est également important d'avoir quelque chose de palpable dans un lieu physique.*
- *Les podcasts « Point de vue sur Frameries », réalisés dans le cadre de l'élaboration du PCDR peuvent également constituer une base de réflexion.*
- *Il est nécessaire de parler du passé, des souvenirs, mais également du présent en donnant la parole aux nouveaux habitants.*
- *Il y aura une restitution du PCDR auprès de la population, après que celui-ci soit validé par la Région Wallonne. Cet événement pourrait être l'occasion de travailler à la sensibilisation des citoyens à cette thématique.*
- *Il y a des partenariats à faire avec plusieurs acteurs (Centre culturel, projet de studio mobile, etc.). Les services communaux culture et mémoire constituent également une base à exploiter.*
- *Evocation de la création d'un parcours Street Art, à l'image de ce qui a été fait à Mons.*
- *En parallèle du « Starter pack » et du verre d'accueil des nouveaux habitants, il pourrait être intéressant d'organiser un système d'ambassadeurs de la commune.*
- *Organisation d'un événement annuel qui tournerait de village en village pour mettre en évidence l'identité de celui-ci.*
- **Il est proposé de créer un GT sur la thématique.**

- **Favoriser et développer des activités intergénérationnelles**

Mise en contact intergénérationnel à travers des ateliers, événements, parrainage, etc, et support aux structures actives dans cette thématique.

Il y a donc des liens à faire avec la fiche précédente.

- **Mettre en place un système de garderie adapté aux besoins des familles**

Pour la réalisation de cette fiche, il est prévu de faire une consultation afin d'identifier les besoins réels. Des actions peuvent être imaginées en matière de mobilité inter-villages, de mise en réseaux d'acteurs, de facilitation à la communication, etc.

Remarque de la CLDR :

- *L'identification des besoins et la réalisation d'un inventaire de ce qui existe sont nécessaires afin de savoir si le projet répond suffisamment aux besoins ou non*
- **Aménagement d'un mobipôle à la gare de Frameries**

Mobipôle : point de mobilité comprenant une zone multiservice, et axé autour de l'intermodalité (vélo, train, bus, bornes de recharge, etc.). Des services tels que les points presse, coffee corner, sanitaires, etc. sont également présents.

Le SPW a l'intention faire un mobipôle à la gare de Frameries, mais nous ne savons pas encore quand le projet sera lancé. Selon le plan de la Région et son classement, il s'agira d'un point de mobilité plus important que celui de Genly.

Le terrain appartenant à Infrabel, des travaux ne peuvent être envisagés qu'en partenariat avec celui-ci et le SPW ou via l'acquisition du terrain par la commune.

Remarques/questions de la CLDR :

- *En attendant que les plans du SPW se concrétisent, on pourrait phaser le projet en installant des boxes à vélo par exemple. Il serait possible de déplacer ceux-ci lorsque les travaux commenceront. De manière plus globale, il serait intéressant d'étudier la mise en place d'un système de location de vélos à partir de la gare. **Comme proposé lors de la dernière CLDR, il est proposé de créer un GT Mobilité pour identifier les différents points noirs et aborder la mobilité à Frameries de manière générale.***
- *Le problème de sécurité aux alentours de la gare est pointé. Des projets de constructions d'appartements dans cette zone sont en cours, et permettront d'augmenter le contrôle social et donc la sécurité en dehors des heures d'affluence.*
- *Est-on sûr que la SNCB souhaite garder la gare de Frameries active ? Le projet de la Région wallonne étant d'en faire un mobipôle, les signaux sont donc positifs.*
- *Les environs de la gare pourraient être un bon endroit pour l'implantation de l'atelier rural. → Il faut d'abord identifier les différents propriétaires des terrains visés (Infrabel et propriétaires privés).*
- *Le site est également à valoriser pour son aspect historique.*
- *Qu'en est-il de l'aménagement de la place d'Eugies ? La commune dispose de subside PIMACI pour sa réalisation, mais le calendrier des travaux a été modifié et attend que l'école de Sars-la-Bruyère regagne ses nouveaux locaux.*

5. Divers

Pas de divers.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie
Robin PENAY
Simon DELITTE
Agents de développement

Annexe 1: Feuille de présence

CLDR de Frameries - Liste de présence			
	Membres élus (8 soit 17.02% de l'assemblée)		mardi 31 mars 2026
	CACCIAPAGLI	Giovanni	
1	CAUDRON	Jérôme	Oui
2	DE VOS	Alessia	Oui
	DESPRETZ	Fabrice	Oui
3	DIEU	Sophie	Non
4	DUFRASNES	Claude	Non
5	GENARD	Isabelle	Oui
6	GOFFIN	Guillaume	Oui
7	LIVOLSI	Vincenza	Excusé.e
8	SOTTEAU	Joël	Oui
	2. Membres citoyens (39 soit 82.98% de l'assemblée)		
1	BIEVELEZ	Anne-Catherine	Oui
2	BRUSCELLA	Nicola	Oui
3	CAUFRIEZ	Thierry	Non
4	COJA	Jean-Michel	Oui
5	DE GREEF	Jean	Excusé.e
6	DEBAERE	Michael	Oui
7	DEGRUGILLIE	Jacqueline	Non
8	DEMAL	Julie	Oui
9	DEMOUSTIER	Jocelyne	Oui
10	DUEZ	YVAN	Excusé.e
11	DUMORTIER	Dolorès	Oui
12	DUPONT	Sophie	Oui
13	FLAMENT	Pol	Oui
14	GILIBERTO	Cédric	Excusé.e
15	GLACÉ	Freddy	Excusé.e
16	GODART	Jean-François	Excusé.e
17	HELIN	ERIC	Oui
18	ITALIANO	Lucas	Oui
19	LAURENT	Bernard	Excusé.e
20	MARINE	Noémie	Oui
21	MERSSCHAER	Pascale	Oui
22	NASDROVISKY	Sylvain	Excusé.e
23	RAISON	Thierry	Non
24	SADIN	Béatrice	Oui
25	SERVAIS	Claire	Oui
26	SOHIER	Jean-Michel	Oui
27	TOUBEAU	Frédéric	Non
28	TOUSSAINT-D	MATHILDE	Non
29	URBAIN	Isabelle	Non
30	URBAIN	Claudine	Oui
31	VILCOT	Philippe	Oui
32	WAUTIER	Ariane	Non
33	ZATELLA	Loredana	Oui